

Avis de constitution

SOCIETE « NEXUS OPTIQUE SARL » en abrégé « NEO SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBY, CITE DU
PECHEUR, Lot 3558, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2025, et enregistrés le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXUS OPTIQUE SARL » en
abrégé « NEO SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et en tout autre pays, soit pour son compte ou pour le compte de tiers :

- LES TELECOMMUNICATIONS (TELECOMS), NOTAMMENT L'INTALLATION, LA MAINTENANCE, L'EXPLOITATION, LA FOURNITURE, ET LA GESTION DE SERVICES ET EQUIPEMENTS DE LA TELECOMMUNICATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBY, CITE DU PECHEUR, Lot 3558, Ilot 24

Dirigeant(s) M TOMA BEA SEDO SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00170 du 13/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02052/GTCA/RC/2026 du 13/01/2026

